

Droits des femmes : Paris adopte de nouvelles mesures

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a présenté jeudi au Conseil de Paris de nouvelles mesures en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

Depuis 2014, Anne Hidalgo et son adjointe Hélène Bidard ont mis en œuvre, avec une approche intégrée à l'ensemble des directions de la Ville, de nombreuses actions en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes, parmi lesquelles la création de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF), qui coordonne les actions de protection et d'accompagnement des victimes, une démarche inédite de prise en compte du genre dans l'espace public ou encore l'ouverture d'un incubateur d'entreprises au féminin, « Paris Pionnières ».

« Si des progrès tangibles ont été constatés dans ce domaine, et que l'engagement de Paris est régulièrement salué à l'échelle internationale, la lutte pour l'égalité de fait reste d'actualité. Aux côtés de l'Etat, les villes ont un rôle important à jouer. Nous allons donc amplifier nos mesures en 2019 et en 2020 », souligne Anne Hidalgo.

Les grandes femmes sur la place des grands hommes

Alors que la proportion de parcs, rues et établissements municipaux portant le nom de femmes est passée de 4 à 11% depuis le début du mandat, la Ville de Paris va mandater dans les prochaines semaines un comité scientifique afin de réaliser un important travail mémoriel qui permettra d'honorer la mémoire de grandes femmes aux abords du Panthéon. Cela prendra la forme d'espaces symboliques et pédagogiques qui rendront visibles les femmes oubliées de l'Histoire qui représentent des modèles pour notre société.

Priorité donnée aux femmes sans-abri

Alors que plusieurs haltes pour les femmes sans-abri vont ouvrir début décembre – à l'Hôtel de Ville ou encore dans le 13^e arrondissement – La Ville de Paris en lien avec l'APHP va ouvrir dans les prochains mois un centre maternel pour les femmes enceintes sans-abri à l'Hôtel Dieu. .

Une Maison Rose contre le cancer

Début 2019, Paris ouvrira sa première « Maison Rose », un lieu qui accompagnera les femmes confrontées au cancer, afin qu'elles traversent au mieux la maladie, retrouvent confiance en elles et puissent se reconstruire en phase de guérison.

Une Cité de l'égalité et des droits des femmes

De nombreux pays en Europe et dans le monde sont dotés de lieux dédiés aux associations qui agissent pour les droits des femmes, à l'Histoire des femmes et à la production artistique

féminine. Ce n'est pas le cas de la France. Paris prend l'initiative de créer une Cité de l'égalité et des droits des femmes, qui répondra à ces besoins. Ce lieu sera à la fois dédié aux femmes et construit par elles. Il permettra notamment aux associations de disposer de bureaux, de formations et d'espaces événementiels. Son emplacement est en cours de définition pour une ouverture d'ici 2021.

Un accueil de jour commun avec la Seine-Saint-Denis

La Ville de Paris participera, aux côtés du département de Seine-Saint-Denis, au financement d'un accueil de jour à Bagnolet, qui sera géré par l'association « le FIT, une Femme un Toit ». Il sera dédié aux jeunes femmes victimes de violences. Elles pourront s'informer sur leurs droits et être accompagnées dans leurs démarches, pour plus de protection et d'autonomie. La participation de Paris à ce projet est un geste fort en faveur de la construction d'une Métropole du Grand Paris solidaire et égalitaire. Paris pourra par ailleurs s'appuyer sur l'expérience de cet accueil en vue d'ouvrir des lieux du même type sur son territoire.

« Paris s'est toujours construite dans des combats, des luttes pour la liberté et l'égalité des droits. Ce combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une lutte catégorielle. C'est un moyen d'émancipation pour toutes et tous. C'est aussi l'assurance d'une société plus solidaire. Alors que nous vivons depuis plus d'un an un puissant mouvement mondial en faveur de l'égalité et des droits des femmes, Paris démontre qu'elle a toujours été au rendez-vous de l'égalité et qu'elle continuera à le faire », affirme Hélène Bidard, adjointe à la Maire chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 46 52